

La retraite à 50 ans pour toutes et tous au meilleur salaire, un point c'est tout !

Comment argumenter à propos du projet de réforme des retraites

Explications.

P. Deransart

Vous trouvez ci-dessous (en police noire) un premier argumentaire réalisé au début du mouvement de grèves de décembre 2019, puis des ajouts au fur et à mesure que les positions se précisaient et que le mouvement se durcissait:

-14/12/19-en rouge les additifs suite à diverses discussions et le discours d'Édouard Philippe (ÉP) mercredi 11 décembre

-1/1/2020-en vert quelques additifs suite aux vœux de Macron (EM) la veille, et quelques réactions

-12/1/2020-en bleu, des additifs suite à l'acte 3 de la résistance face aux réformistes, c'est à dire suite à la reddition sans surprise de la Direction de la CFDT samedi 11 janvier

-28/1/2020-en brun, derniers additifs après la publication du texte de loi et sa présentation au Conseil des Ministres du 24 janvier, alors que le mouvement de grèves se poursuit de diverses manières, et qu'il devient de plus en plus évident qu'un autre projet social est nécessaire et possible

Le vrai problème est que les objections sérieuses au projet de réforme portent sur les **points NON négociables** du projet de réforme et qu'on pourrait bien discuter. Et ça, heureusement, bien des gens finissent par s'en rendre compte !

Ces points sont :

1-*nécessité de réformer les retraites pour raisons démographiques ou économiques* (nécessité pour raisons économiques)

2-*nécessité d'uniformiser les systèmes de retraite* (besoin de justice)

3-*généralisation du système à points* (s'adapter aux nouveaux types de carrières chaotiques)

4-*renforcement des retraites complémentaires par capitalisation* (motif inavoué publiquement)

Tous ces points sont non négociables parce qu'ils sont l'essence même du crédo ultralibéral porté par LREM. Macron s'accroche à son (presque) dernier rempart (le dernier effectif et à venir sera le « revenu d'existence »).

Là est à mon avis le fondement des prises de conscience convergentes.

En réalité ces points ne tiennent pas ! Ils sont discutables et surtout doivent l'être. Macron, Delevoye et son successeur le savent et font tout pour l'éviter... de plus en plus de gens s'en rendent compte, et réclament en particulier la suppression pur et simple de la réforme.

Le discours d'ÉP mercredi 11/12/2019 confirme la volonté du gouvernement de mettre en place la retraite par points et se contente de préciser quelques modalités qui ne touchent aucun des points fondamentaux discutables de cette réforme.

Ce discours qui se veut rassurant est à destination des indécis, des hors mouvement ; il oppose différentes catégories de travailleurs tout en tentant de rassurer chacune ; il ne peut être contrecarré par un simple rejet, si déterminé soit-il (même si le mouvement de rejet de la réforme s'amplifie). Il faut y opposer des arguments constructifs dans le sens d'une véritable consolidation du modèle social national, susceptible de séduire vraiment les indécis...

Les vœux d'EM mardi 31 décembre ont résonné dans un vide sidéral. A qui parlait-il au-delà de sa propre cour ? Ne nous y trompons pas toutefois, au-delà de cette cour, au-delà de toutes celles et ceux qui luttent pied à pied pour défendre nos « conquises » (comme disait Ambroise Croizat), il tente d'atteindre les indécis, les isolés, les sans problème (pour le moment), et il y en a encore beaucoup ! Voir plus bas quelques éléments de langage ; ils sont encore nombreux celles et ceux qui pensent que la retraite à points est un progrès social ...

Nous y voici ! Le gouvernement grâce à une manœuvre assez grossière a réussi à faire plier la CFDT qui logiquement devrait revenir en concertation et quitter le terrain de l'opposition. Le conflit prend donc une tournure très politique. En effet les points de concertation (EP en a déjà fixé les limites : suspension provisoire de « l'âge pivot », rester dans les limites budgétaires prévues) ne permettent en aucun cas de discuter d'une autre réforme, et c'est bien la question du choix de société (cohésion sociale ou individualisme) qui est plus clairement posée, les différents syndicats se situant d'un côté ou de l'autre. EM veut avancer encore dans la construction de son nouveau modèle ultra-libéral que les syndicats progressistes tentent encore de contrer. Mais il ne suffira pas de contrer. Pour gagner il faudra en proposer un plus attractif et convaincre tous les indécis.

Et voilà ! Le Roi est nu ! Depuis la publication du texte du projet de loi sur la réforme des retraites et sa présentation au Conseil des Ministres, plus personne ne comprend ce qu'il y aura vraiment dans la loi, ou plutôt, de plus en plus de monde prend conscience de la nouvelle usine à gaz que cela représente, que d'équité sociale il n'est plus guère question, et qu'à travers les multiples aménagements et dérogations, le projet n'a plus qu'un objectif : imposer une baisse du niveau de vie à la très grande majorité des futurs retraités. Pour autant, si les forces de progrès social veulent éviter une nouvelle défaite, il faudra bien en arriver à mettre au cœur de la bataille des solutions de fond, à savoir faire du régime de retraite une avancée sociale décisive. Il s'agit bien d'avoir un projet séduisant pour la très grande majorité des salariés, même précaires, un projet porteur d'espoir.

Je reprends :

1-nécessité de réformer les retraites pour raisons démographiques ou économiques : en réalité il n'y a pas de problème pour les quelques décennies à venir, quel que soit le régime des retraites considéré, si l'on veut bien sortir du tabou des 14% du PIB. Il s'agit en fait pour le gouvernement de garantir au patronat une limitation des prélèvements retraites à la source, pourtant seuls capables de garantir une véritable solidarité sociale et qui sont à la base de notre histoire sociale.

Le dernier rapport du COR (rapport sur commande de gouvernement) met en avant un déficit maximum du régime actuel de l'ordre de 18 milliards en 2025. Ce chiffre est censé nous effrayer et justifier la nécessité de la réforme. Rappelons que ceci ne représente que 0,7% du PIB alors que le poids des retraites dans ce même PIB est de l'ordre de 13% et que les seuls revenus financiers sont du même ordre. Il n'y a donc pas de quoi s'inquiéter à court terme ; et à long terme, bien d'autres mesures peuvent être appliquées (augmenter graduellement les cotisations par exemple). ÉP parle de démographie : bientôt plus que 1,7 actifs au lieu de 4 aujourd'hui pour 1 retraité, pour financer les retraites, en oubliant de mentionner les gains de productivité qui explosent en particulier grâce à l'automatisation.

L'argument macronien fait ici appel à la responsabilité. Il faut « sauver la retraite par répartition » qui serait en danger face aux équilibres budgétaires qu'il faut « préserver ». Il faut penser à « l'avenir de nos enfants » qui ne pourraient plus maintenir un tel régime. Sûr que ça fait pleurer dans les chaumières. Et il est dur de contrer l'illusion bien affirmée qu'il serait irresponsable de ne pas changer les choses, de ne pas faire cette réforme ! Comment en effet pouvons-nous garantir que l'avenir de nos enfants n'est pas menacé. Toute la question est de savoir par quoi il l'est vraiment. L'est-il plus par le maintien voir l'amélioration de niveau de vie de l'ensemble des retraités, ou par l'augmentation sans frein des profits capitalistes ? Dans le premier cas on va consacrer une part plus grande du PIB aux régimes des retraites, et les retraités contribueront, grâce à leurs activités non contraintes, à améliorer la cohésion sociale, et dans l'autre cas on accélère les gaspillages et les problèmes de dépendance. Où la responsabilité s'exprime-t-elle le mieux ?

Rien à dire de plus sinon que l'argent ne manque vraiment pas à ce jour. Qu'est donc le risque d'un « déficit » des caisses de retraites de 18 milliards (en supposant que ce chiffre soit atteint), face aux

110 milliards du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) donnés aux entreprises sans résultat tangible sur l'emploi. NON. Il est de plus en plus clair que la limitation à 14% du PIB est destinée à permettre le développement des retraites complémentaires par capitalisation, un marché potentiellement juteux en France et en Europe qui ne fera qu'augmenter la fragilité de l'économie mondiale. Il contribuera de plus à accentuer les pressions sur les conditions de travail et augmenter la précarité. Il est important de comprendre que tout le monde sera perdant (retraités et actifs). Bon, il y en a bien quelques-uns qui en profiteront bien sûr ! Il s'agit donc de défendre un régime par répartition étendu, car les moyens financiers existent pour aller vers un régime plus sécuritaire pour les retraités. Ce régime doit permettre de faire face à l'élimination du marché de l'emploi d'une bonne moitié des séniors de plus de 50 ans alors qu'ils sont en pleine possession de leurs moyens. Il doit permettre à la moitié des séniors qui sont encore (en moyenne) en bonne santé vers 64 ans d'être reconnus productifs de valeur. Ce régime doit donc ouvrir des droits à retraite dès 50 ans et garantir le pouvoir d'achat des retraités.

Il s'agit donc maintenant de voir comment on pourrait garantir le pouvoir d'achat des retraités dans un système qui serait effectivement plus juste ; c'est la question de la répartition des richesses produites qui est en jeu, celle que l'on mesure par exemple dans le PIB (forme comptable de mesure du flux des richesses produites sur une année). Les pensions des retraités sont aussi une mesure possible de cette richesse, même si elles ne sont pas comptabilisées (encore) dans le PIB. Les retraités, quand ils en ont les moyens, ne sont pas des inactifs, loin de là ! Ils exercent aussi toutes sortes de formes de « travail », tant qu'ils le peuvent, et s'ils sont dans la dépendance, ils doivent pouvoir être pris en charge, à la mesure de leurs besoins, tout comme les « actifs » quand ils ont des problèmes de santé. Dans la société vraiment solidaire à laquelle nous aspirons, une part plus importante du PIB doit être consacrée aux salaires des retraités afin que dès passé 50 ans ils ne soient plus tributaire du marché de l'emploi et qu'ils puissent poursuivre les activités de leur choix autant que possible. Il s'agit moins d'augmenter la longévité de la vie que d'en assurer une meilleure qualité. Nous aurons tout à y gagner et l'économie aussi !

2-nécessité d'uniformiser les systèmes : c'est une bonne idée a priori, mais il faudrait que ce soit dans le sens d'améliorer par le haut le régime de retraites, en garantissant à tou.te.s un niveau de pension prévisible à 100% de son meilleur niveau de vie, voir par exemple https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/pcf/pages/10757/attachments/original/1574789214/document_argumentaire_pour_autre_reforme_des_retraite.pdf?1574789214 (propositions du PCF), mais il y en a bien d'autres.

ÉP a l'art de séduire : la réforme est pavée de bonnes intentions nommée (je reprends les termes d'ÉP) : « solidarité nationale, prendre en compte les parcours professionnels chaotiques, nation productive et solidaire, retour aux sources de la république, tout le monde pareil, fin des privilèges ». Eh bien que ne les applique-t-il pas aux financiers ? Beau discours pour justifier de quitter un régime à prestation définie pour entrer dans un régime qui n'est ni à prestation définie, ni à cotisation définie ! Non, il faut défendre le principe qui fait la force de la fonction publique et qui peut être étendu aux retraites : reconnaître la qualité de producteur de chacun, acquise tout au long de sa vie, qui justifie de sortir du marché de travail avec son meilleur salaire net et pas moins d'un SMIC (mais on pourrait faire mieux) à partir d'un âge aussi jeune que possible (60, ou mieux 50 ans).

« besoin de justice » Oui, la retraite à points paraît à beaucoup comme un progrès parce que le concept est simple et s'applique à tout le monde de la même manière. Si le principe paraît simple, la machinerie qui se cache derrière l'est beaucoup moins. « 1 euro cotisé ... », c'est comme si on épargnait, chacun de son côté, la valeur de sa propre retraite. Après tout, si j'ai accumulé pendant 40 ans, peut-être vivrai-je 20 ans avec mes économies... « ouvre les mêmes droits. » Et c'est vrai pour tous ! justice est rendue ! Sauf que l'on ne sait pas de quelle manière. On est bien loin de la logique du régime général actuel : c'est l'ensemble des cotisations définies en fonction des salaires

(on cotise en fonction de ses moyens) qui permet de financer l'ensemble des pensions qui sont à prestation définie (on sait ce que l'on va recevoir). Alors, où est la justice dans le nouveau régime ?

Terrible cela : la CFDT se flatte (ou se flattera) d'une victoire ! Un tract reçu samedi dans ma BAL appelle à la mobilisation samedi (avant les annonces d'EP) et insiste sur les progrès apportés par le projet de réforme : un système qui « conforte le régime par répartition » donc la « solidarité intergénérationnelle », « bénéfique pour ceux qui ont cotisé à plusieurs régimes de retraite », qui ne pénalisera plus les femmes et les bas salaires », plus équitable car « chaque heure travaillée ouvre des droits à la retraite », et qui « offre des garanties sur la valeur du point ». Mis à part ce dernier point plutôt contestable et reconnu comme tel, et la manière dont il faut aborder le premier point vu précédemment (le projet de réforme ne conforte en rien la répartition ni ne remet en question une solidarité dite intergénérationnelle réduite à la pension de base), ce que la réforme apporte de « justice », grâce à l'unification des différents régimes de retraite est largement compensé par les inconvénients et les injustices créées par la suppression des 42 régimes spéciaux. En effet il faut comprendre que les principaux régimes spéciaux couvrent plus de 5 millions d'actifs (un cinquième environ) et vise à déconstruire en particulier la fonction publique. Oui il faut plus de justice, mais en unifiant par le haut, en amplifiant le régime général des retraites, en augmentant les contributions patronales, en faisant de la retraite un salaire continué et non une forme de charité. Un actif en bonne santé doit pouvoir sortir du marché du travail avec la reconnaissance de ses qualités qu'il saura bien continuer à utiliser dans le cadre d'une société plus solidaire. C'est l'occasion de comprendre et de dire que les pensions sont en fait du salaire.

Là maintenant c'est clair : la « justice » repose sur l'idée d'une « caisse unique ». C'est cela la grande innovation, la grande innovation des réformateurs. Poutant les fonctionnaires (tous corps de métiers confondus) ont déjà une caisse unique, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) qui agit par le Service des Retraites de l'État (SEP). C'est certainement une des meilleures caisses au monde qui concerne les fonctionnaires de l'État, les magistrats et les militaires (tiens ceux-là ne seraient plus concernés par la réforme?) et qui offre les meilleures garanties possible de versement des pensions (même si la "faillite" d'un État est aujourd'hui devenue plausible). Alors s'il faut une caisse unique, généralisons donc celle des fonctionnaires. On est tout de même surpris que nos ultra-libéraux en chef proposent une caisse unique ! En réalité cela est concevable pour eux parce que, pour eux, une telle caisse restera la caisse des « pauvres », celle d'un régime général amputé des ressources nécessaires. Les autres, la minorité choyée par EM, auront toujours les moyens d'une retraite sereine s'appuyant sur des « caisses de retraite » privées. On le voit la question de la caisse unique est une fausse question ; ce sont bien les régimes qui marchent pour le plus grand nombre qu'il faut favoriser, développer et renforcer.

3-généralisation du système à points : entre directives européennes et généralisation à tou.te.s du régime particulier de l'AGIRC-ARRCO (système à points), on sait qu'il s'agit encore de renforcer l'individualisme en oubliant tout élément de solidarité (fut-elle générationnelle). Idée du : « j'ai cotisé, j'ai droit » qui donne l'impression que l'on construit un capital retraite alors qu'en fait on est toujours dans le régime par répartition.

ÉP prend le régime AGIRC-ARRCO comme un bon exemple à généraliser, alors que ce régime s'est construit progressivement contre le régime général des retraites, (et a même dû être renfloué par le régime général !), lequel est donc bien plus solidaire ! C'est le Cheval de Troie des réformateurs !

« s'adapter aux nouveaux types de carrières chaotiques » C'est l'argument massue de la réforme : c'est un progrès social ! On doit s'adapter à l'évolution capitaliste du marché du travail à laquelle il n'est même plus question d'échapper. C'est le fameux TINA (« there is no alternative ») de Margaret Thatcher. EM ne fait aucune vraie réforme. En fait, il s'adapte à l'air du temps néolibéral. Bon, mais là où il séduit, c'est avec cette affirmation « dès la première heure de travail, on a des

points ». Ça fait mouche ! Ah oui, mais pour avoir ces points, il aura bien fallu cotiser, donc être dans un « emploi ». Pourquoi les employeurs deviendraient-ils vertueux dans le nouveau système, s'ils ne le sont déjà pas dans l'ancien ?

Comment croire que le système à point va améliorer la situation des retraités alors que tout concourt, dans le nouveau régime, à baisser au final les pensions de toutes et tous. Non, ce qu'il faut faire c'est que nous mettions en place demain un régime général universel avec garantie de taux de remplacement (100% du meilleur salaire net) et pension minimale. C'est possible et les luttes actuelles contribuent à faire connaître cette possibilité.

Ah, les points ! Cela appelle des souvenirs d'école : les « bons points » de « bonne conduite ». Eh oui, jeune actif, si tu as accumulé assez de « bons points » tu pourras avoir une « bonne retraite ». Quand ? On ne sait guère, mais le paradis est devant toi... Non, le paradis est déjà là mais la macronie le transforme petit à petit en enfer : logement et transports plus chers, hôpitaux en déshérence, nourriture transformées et indigestes, environnement saccagé et inadapté à la vie, éducation maltraitée et dégradée. Pour faire face à ces menaces, nous avons besoin de tout le monde, y compris les retraités. Pas besoin de points pour juger de la valeur de chacun, la carrière en tient lieu. Rappelons que pour le travail c'est comme pour la santé et son financement : chacun contribue à la mesure de ses moyens, et il reçoit en retour en fonction de ses besoins. La seule manière d'y parvenir est d'oublier l'évaluation individuelle (ce que les points tendent à faire) au profit d'une évaluation sociale et globale. Le meilleur moyen d'y parvenir, sans ergoter indéfiniment, sur telle ou telle particularité d'un métier, est de mettre la retraite dans le prolongement du revenu de la personne, c'est à dire, en jargon technique, avec un taux de remplacement qui maintienne le pouvoir d'achat de la personne avec un minimum au-dessus du SMIC, voire plus. Ce n'est pas nécessairement le seul ou le meilleur moyen, mais s'en est un qui a du sens, et surtout, qui est possible dans notre économie surdéveloppée.

4-renforcement des retraites complémentaires par capitalisation : la limitation à 14% du PIB entrainera de facto, quel que soit le régime choisi, une baisse des pensions. Le champ est alors ouvert à de nouvelles offres privées destinées aux personnes les plus aisées, ou à d'autres, mais au prix d'une épargne forcée et baisse de leur pouvoir d'achat déjà bien faible.

Ça, ÉP s'est bien gardé d'en parler...

Curieux que Macron n'ait pas pensé à rassurer clairement les petits actionnaires de fonds de pension lors de ses vœux... Ceux-ci en effet auront dû travailler encore plus comme actifs, pour cotiser (pour la répartition) et pour faire fructifier les fonds de pension (pour les retraites capitalisées).

Philippe Martinez est-il le seul à répéter inlassablement que « nous avons déjà le meilleur régime de retraite au monde ! » ? Quelqu'un a-t-il dit le contraire ? EM dit que ce régime n'est pas soutenable mais il n'en apporte aucune preuve.

Alors là on peut vraiment en parler maintenant. Tout le monde commence à comprendre l'arnaque qui se met en place : plafonner les retraites des moins aisés en les encadrant par la loi inique en projet, et favoriser les retraites par capitalisation. À ce point, il est important de comprendre ce que signifie le régime par capitalisation. Il s'agit ici de formes de capitalisation par l'épargne privée (ou salariale). C'est ce à quoi pousse à toute force l'Europe libérale. EM ne fait qu'appliquer à sa manière des directives européennes. Il faut comprendre aussi que construire ou acquérir une maison en vue d'y résider et de bénéficier éventuellement d'une retraite plus tranquille n'a rien à voir avec la capitalisation dont on parle. Ici il s'agit de faire fructifier du capital financier accumulé. Or un tel capital ne produit des revenus que s'il y a des travailleurs pour les réaliser. Double peine donc : pour les retraités qui n'ont aucune assurance que leur capital « produise » chaque jour un revenu suffisant, et autant pour les « actifs » qui subissent une triple peine : travailler plus pour garantir leur

salaire, leur accumulation de capital (s'ils veulent une « bonne retraite ») et payer les revenus du capital engagé de leurs aînés ! Voilà la conception macronienne de la solidarité intergénérationnelle. Ce n'est pas un projet de société, c'est un projet de fracture sociale que nous risquons de payer très cher, ce ne peut être un projet pour nos enfants.

Alors, on négocie quoi ???

PS rappels de quelques définitions (« paramètres » du régime envisagé)

-âge pivot (toujours prévu à 64 ans. EP a juste promis de retarder son application) : juste un âge à partir duquel il n'y a plus de décote, même si on a une carrière complète à 62 ans.

-carrière complète. Juste un petit problème car ce n'est pas encore défini dans le projet de réforme.

Mais le gouvernement vient de préciser vendredi dernier que cela correspondait à 43 années de cotisations ! (Il s'agit ici de la retraite minimale à 1000 euros). Que veulent donc les réformateurs si ce n'est d'augmenter la durée des cotisations tout en baissant le niveau des pensions.

-Régimes spéciaux. Ce sont des régimes de retraite différents du régime général. On entend dire qu'ils concernent une minorité de retraités (1,1 million sur 17,2 millions, soit 7%) dont les cheminots. Si c'était cela, pourquoi inclure ces retraités dans la réforme si ce n'est pas intéressant pour eux ? En fait il semble que certains médias « oublient » de compter dans les régimes spéciaux ceux des fonctionnaires (4,5 millions). Ça donne une autre dimension à la réforme et montre bien que l'enjeu véritable est la casse de la fonction publique.